

A l'attention de **M. Sébastien Lecornu**

Premier ministre

Hôtel de Matignon 57, rue de Varenne 75700 Paris

Copie pour information à

Mme Amélie de Montchalin

Ministre

de l'Action et des Comptes
publics

Mme Françoise Gatez

Ministre

de l'Aménagement du territoire et
de la Décentralisation

M. David Amiel

Ministre délégué

chargé de la Fonction
publique

Objet : Nécessité d'un bilan des politiques de décentralisation

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez annoncé l'ouverture d'un nouveau chantier de décentralisation. La FSU Territoriale souhaite vous alerter sur la situation des collectivités et de leurs agent.e.s et sur les risques d'une nouvelle réforme à marche forcée.

Depuis trop longtemps, les transferts de compétences successifs ont en effet servi de prétexte à un désengagement financier de l'État. Cette stratégie a transformé les collectivités en variables d'ajustement budgétaire, où les charges sont transférées sans compensation financière pérenne. Si certains élus ont pu, par le passé, accepter ces compétences sans garanties suffisantes, la réalité des crises successives impose aujourd'hui un constat sans appel : nous sommes au bout d'un système.

Nous souhaitons attirer votre attention tout particulièrement sur la situation critique des conseils départementaux. Pris en étau entre l'explosion des besoins sociaux et l'effondrement de leurs recettes (notamment la chute des DMTO), les Départements n'ont plus les moyens d'assurer leurs missions de protection des publics les plus fragiles.

Les conséquences sont dramatiques pour les plus vulnérables. Les enfants en danger pâtissent d'un manque de places en structures d'accueil et d'un sous-effectif chronique de travailleurs sociaux ; les personnes âgées et/ou en situation de handicap voient les délais de traitement de leur dossier s'allonger et les restes à charge exploser. Aussi, les publics précaires se heurtent à des services d'insertion qui peinent à les accompagner quand dans le même temps leurs missions de contrôle et de sanctions sont renforcées par les dernières réformes. En outre, par manque de budget, les collectivités se voient contraintes d'abandonner les investissements structurants et écologiques, des voies de circulations routières à la création et l'entretien d'établissements scolaires.

En déléguant ces compétences sans assurer un financement solidaire et national, l'État organise de fait une rupture d'égalité devant le service public.



Dans l'ensemble des territoires, la qualité du service rendu aux usager.e.s se dégrade, au même titre que les conditions de travail entraînant pour les agent.e.s une perte de sens au travail et un épuisement professionnel. La situation est particulièrement préoccupante dans les DROM, dont les spécificités sont mal prises en compte, générant une inéquité de traitement par rapport aux territoires de l'Hexagone.

Les évolutions de la fiscalité locale ont supprimé toute autonomie des collectivités, plaçant les services publics locaux sous le joug d'une logique purement comptable.

En conséquence, avant toute nouvelle étape, nous revendiquons la réalisation d'un bilan exhaustif de l'existant. Il est impératif d'évaluer, compétence par compétence, l'échelon le plus pertinent mais surtout les modalités d'un financement pérenne et égalitaire qui en permet l'exercice.

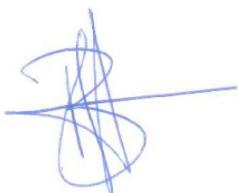
Pour la FSU Territoriale, tout acte de décentralisation doit désormais s'aligner sur les principes suivants :

1. Un cadre national qui doit être maintenu pour garantir l'égalité de traitement des citoyens, quel que soit l'échelon territorial.
2. Des marges de manœuvre budgétaires pour les collectivités, pour créer les emplois publics nécessaires de la population qui évolue en nombre comme en matière de besoins.
3. Une revalorisation immédiate et significative des salaires et des carrières. Le dégel du point d'indice et la refonte des grilles sont des préalables indispensables pour redonner de l'attractivité à nos métiers.

Le service public local est le ciment de notre cohésion sociale. Il ne peut être sacrifié sur l'autel d'une décentralisation conçue comme une variable budgétaire.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

